

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18537 - 72ÈME ANNÉE

**Près de 900 morts et 350.000 personnes dans le besoin**

## La Réunion peut connaître un cyclone Matthew



Le Cyclone Matthew a frappé Haïti causant des dommages importants dans les villes de Jeremie et les Cayes, à l'ouest du pays. Photo : ONU/MINUSTAH/Logan Abassi

**La semaine dernière, le passage du cyclone Matthew a provoqué la mort de près de 900 personnes à Haïti. Des millions de personnes ont été évacuées à Cuba et aux États-Unis. Un ouragan aussi puissant peut toucher La Réunion.**

**L**a Réunion entre dans la saison des cyclones. Ces phénomènes peuvent faire des dégâts considérables. C'est ce qu'a rappelé l'ouragan Matthew la semaine dernière. À Haïti, le cyclone est responsable de la mort de 842 personnes. Selon le gouvernement haïtien, près de 350.000 personnes ont besoin d'une aide urgente. Ce nombre représente près de la moitié de la population de La Réunion. À Cuba et aux États-Unis, la sécurité civile a imposé l'évacuation de millions de personnes.

Tout comme Haïti, La Réunion est une île tropicale. Notre île peut donc être touchée par un cyclone aussi puissant. Elle fait en effet partie du monde et obéit à ses règles géographiques et climatiques. Ces dernières sont d'ailleurs gravement bouleversées par les activités humaines qui influencent le climat. La consommation excessive de charbon et de pétrole a entraîné depuis 150 ans une hausse de la température moyenne du globe de 1 degré. Et avant la fin du siècle, il faudra encore ajouter 1 degré supplémen-

taire. Il faut normalement des millénaires pour observer des changements aussi importants. L'exploitation capitaliste a réduit ce délai à l'échelle du siècle. Cela amène une hausse rapide du niveau de la mer, des records de température, des sécheresses et la naissance de cyclones très violents.

**La Réunion ne peut ignorer le monde**

Illustration de cette situation sans précédent dans l'histoire, les scientifiques ne cessent de revoir chaque année à la hausse les conséquences de ce changement climatique. L'alerte est mondiale. Elle a amené les dirigeants du monde à adopter l'Accord de Paris en décembre dernier, et à se mobiliser pour qu'il entre en vigueur moins d'un an plus tard. Cette rapidité tranche avec toutes les hésitations qui avaient suivi l'adoption du Protocole de Kyoto. Cette prise de conscience est le résultat de faits objectifs qui s'accumulent au rythme des dégâts des cyclones, des sécheresses et des incendies de forêt. Elle est planétaire. Mais à La Réunion, des responsables politiques refusent d'intégrer cette réalité dans leurs décisions.

C'est ainsi que dans l'Est, Jean-Paul Virapoullé persiste à vouloir créer un concurrent au port de La Réunion. La montée du niveau de la mer doit pourtant imposer la mobilisation de sommes considérables pour protéger la seule infrastructure portuaire d'une île qui comptera un million d'habitants. Or, créer un nouveau port détournera des fonds précieux de cet objectif de sécurité publique.

### Protéger la population

Il en va de même pour des projets aussi irréalistes qu'une route en mer à deux milliards d'euros voulue par Didier Rober, ou la construction d'une ville nouvelle dans la plaine côtière de Cambaie. La hausse du niveau de la mer désigne en effet le littoral comme la zone de tous les dangers. C'est d'autant plus vrai dans une île située sous les Tropiques, car s'ajoute la menace des cyclones. Le cyclone Matthew rappelle l'importance de protéger la population des conséquences d'un tel phénomène. Souhaitons que les autorités agissent avant qu'il ne soit trop tard en réorientant les crédits prévus pour le port de Bois-Rouge, la route en mer et la ville nouvelle de Cambaie vers des infrastructures qui tiennent compte de la réalité à laquelle La Réunion sera tôt ou tard confrontée.

**M.M.**

## Projet de loi du gouvernement

# Egalité réelle : demain, le premier vote solennel

D'après les derniers chiffres publiés par Pôle emploi, le nombre de demandeurs d'emploi à La Réunion dépasse 180.000. Cette donnée montre la gravité de la crise à laquelle La Réunion est confrontée. Elle découle d'un système qui n'arrive pas à créer les conditions du plein emploi à La Réunion. Chaque année, l'économie n'arrive pas à créer suffisamment d'emplois, et ce déficit s'accumule pour atteindre aujourd'hui ce nombre sans précédent.

C'est pourquoi une remise à plat est nécessaire, pour trouver des moyens capables de changer cette tendance. Quand le gouvernement lance l'idée d'arriver à l'égalité réelle sur 20 ans, cela suppose qu'à

la fin de cette période, le taux de chômage de La Réunion doit être comparable à celui de la France. Comme le but de la France est d'arriver au plein emploi, il est logique que cela soit également l'ambition pour La Réunion.

Le projet de loi sur l'égalité réelle prévoit des mesures sociales. Elles amélioreront la situation des personnes qui en bénéficieront. Mais elle ne prévoit pas de tout remettre à plat. Elle propose de continuer les politiques qui ont conduit La Réunion dans la situation de crise actuelle.

Demain, les députés devront se prononcer sur ce texte. Il restera le Sénat et la seconde lecture à l'Assemblée nationale pour tenter d'améliorer le texte.

## Maman, pas de violences sur les petites filles et les petits garçons

Régulièrement l'opinion s'élève contre les violences faites aux femmes, comment justifier alors les violences faites aux enfants, filles ou garçons, souvent par des mères elles-mêmes ? Dans les 2 cas, l'objectif est de "corriger" la victime pour "son bien". Cet appel à la force, n'est-ce pas l'expression d'un échec que l'on tente d'assouvir par un acte désespéré, dans une société de droit ?

Je suis enseignante. J'ai connu l'époque où le châtiment corporel était autorisé à l'école et parfois vivement recommandé par les parents. Le "coco lé dir" alors pour faire entrer les connaissances, il fallait taper sur l'enfant comme on tape avec le marteau pour faire entrer le clou. Les adultes considéraient qu'ils s'étaient acquittés de leur responsabilité, mais c'était la faute à l'enfant. Des études ont montré le contraire, la violence n'a rien à voir avec l'apprentissage ; des acteurs ont fini par le comprendre, et... ce fut interdit. Aujourd'hui aucun parent n'accepterait qu'un enseignant touche à un seul cheveu de son enfant, heureusement.

Pourquoi cela serait-il différent entre un parent et son enfant ? La sphère privée doit-elle être un espace de non droit ? L'Enfant a été

défini comme une personnalité juridique protégée par la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant. La communauté internationale a décrété le 20 novembre, Journée Mondiale de l'Enfance. Certains pays ont choisi le 1er juin. Peut-être aurait-il fallu accorder plus de temps pour présenter le contenu de ces textes, et en débattre franchement. Il s'agit de former des Citoyennes et Citoyens conscientes de leurs actes.

Si les pouvoirs publics et les autorités judiciaires passent leur temps à juger et non éduquer la société, qui est responsable quand ça dérape ? J'entends parler d'Education. Mais, l'éducation ne rime pas avec violence, car frapper un enfant pour qu'il "comprenne" n'a pas de sens et cela ne crée pas les conditions les meilleures de sa réussite. La société civile n'échappe pas non plus à son rôle. Les associations qui militent pour mettre fin à la violence faite aux femmes devraient réagir, car devant un adulte, une petite fille ou un petit garçon, est un être tout aussi vulnérable qu'une femme l'est devant un homme. Ne pas frapper est un principe, encore plus si les victimes sont des enfants.

**Julie Pontalba**

## Édito

# Petit à petit, le néo-colonialisme français se structure

**D**evant la revendication d'un gouvernement autonome en outre-mer, la France a concédé quelques illusions à travers la décentralisation. Certains ont alors vanté les vertus d'une "intégration sans assimilation". Mais, très vite, la culture coloniale a repris le dessus.

Le fait significatif de la décentralisation repose sur la notion de responsabilité des élus. Il n'y a plus de tutelle d'une Collectivité ou de l'Etat. Chaque entité est définie par la loi et s'administre librement. Le contrôle se fait à posteriori. Chaque année le Préfet se déplace et va exposer devant l'assemblée plénière de la Région et du Département, le bilan des activités de l'Etat.

L'expérience a tourné court car le haut fonctionnaire, bardé de diplômes, se sent humilié dans ce nouveau rapport où on voit les "nègres" se permettre de discuter des activités de l'Etat. Un Préfet a posé clairement le problème en se décrivant comme l'envoyé de la France devant le gouverneur local. La frustration est à son comble. Ce préfet s'est permis d'aller dans les Etats voisins discuter coopération alors que la France dispose déjà sur place d'une représentation diplomatique soumise au dépôt de lettres de créances.

Sensible à cette crise d'identité, les responsables politiques parisiens ont décidé de reprendre la main en supprimant les spécificités. Ainsi, vous pourrez avoir des statistiques sur la masse de transfert public mais vous n'aurez rien sur son recyclage en capital privé et son retour en France, inscrit sous forme de prestations diverses fournies aux filiales des monopoles, ou bien logé dans le haut de bilan comptable. Toujours sous prétexte de statistiques, syndicats et partis politi-

ques devront s'inscrire dans une filiation "nationale". Les candidats aux élections municipales doivent s'identifier à un courant politique "national" qui est, de surcroît, très aléatoire. Les secteurs économiques les plus rentables ont été absorbés par des enseignes de France. En économie solidaire, dans les finances et les assurances, c'est encore plus spectaculaire. En coopération régionale, La Réunion a été rayée de la COI. Un ambassadeur transversal a été nommé pour représenter "la France de l'Océan Indien". Dans la volonté de tout re-centraliser, l'AFD joue un rôle essentiel dans notre environnement extérieur. En interne aux Collectivités, c'est la Caisse des Dépôts et Consignations. En éducation, non seulement il est impossible d'obtenir un calendrier adapté à notre climat, mais l'examen du baccalauréat s'ouvre à l'heure parisienne ! Jamais le contraire.

Le coup de grâce vient d'être donné par la fameuse loi sur l'Egalité réelle qui tend à rendre les élus des Collectivités des mineurs, voire des irresponsables. Désormais, les Collectivités devront inscrire dans leur budget des dépenses prévues dans des plans de convergence encadrés par le gouvernement et la Chambre Régionale des Comptes. L'État n'est plus seulement contrôleur de la bonne gestion mais sera juge de l'opportunité de la dépense. Ce n'est plus la marche vers la liberté et la responsabilité, c'est la recentralisation néo-coloniale.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

**Libre opinion****« Les Chagos : une composante de l'Indianocéanie et de la Francophonie »**

Voici le contenu de la dernière Libre opinion du Professeur André Oraison, avec des inter-titres de Témoignages.

L'Indianocéanie désigne les pays insulaires du bassin sud-ouest de l'océan Indien : il s'agit des archipels des Comores, des Mascareignes et des Seychelles ainsi que la Grande Ile de Madagascar.

Mais le vocable « Indianocéanie » a une autre signification. Ce néologisme a été forgé dans la seconde moitié du XXe siècle par l'écrivain mauricien Camille de Rauville pour désigner les populations des pays de l'océan Indien occidental unies non seulement par la proximité géographique, l'environnement océanique et l'insularité mais aussi par des cultures, des traditions et des « langues en partage » comme le créole et le français et une « histoire entremêlée », marquée par des événements douloureux dont il reste encore des séquelles comme l'esclavage, l'engagisme et le colonialisme. Habité au début des années « 60 » par une vision messianique, Camille de Rauville entrevoit - entre les rivages de l'Afrique orientale et l'Asie du sud - l'émergence d' « un nouvel humanisme au cœur de l'océan Indien », un humanisme démocratique et solidaire qu'il nomme « indianocéanisme »<sup>1</sup>.

10 janvier 1986 : les Comores et la France. Il convient de saluer la naissance de la COI qui permet de franchir une nouvelle étape dans le passage d'une société interétatique close à une société internationale ouverte fondée sur la solidarité entre les peuples de l'espace indianocéanique. Face au phénomène de la mondialisation des échanges, aucune question importante ne se résout plus à l'intérieur des frontières nationales. Dans ce contexte, la COI a déjà le mérite d'exister et de concrétiser le rêve de Camille de Rauville.

Désormais incarnée par la COI, l'Indianocéanie a aussi vocation à englober les îles Chagos qui sont ancrées au cœur du bassin central de l'océan Indien. Ses habitants ont été chassés en catimini de leur pays entre 1967 et 1973 par la Grande-Bretagne - à l'initiative des États-Unis - afin de permettre la création de la base militaire anglo-américaine à Diego Garcia, l'île principale des Chagos. Mais qui sont ces Chagossiens qui ont été sacrifiés dans le secret sur l'autel des intérêts stratégiques des puissances occidentales au nom de la raison d'État et qui ont payé le prix fort de l'indépendance mauricienne ?

driguais et les Seychellois, les Chagossiens sont le produit d'un métissage au triple plan biologique, culturel et linguistique et sont, par suite, les enfants légitimes de l'Indianocéanie.

Faut-il préciser que les Chagossiens vivaient sur leurs îles natales en harmonie avec la nature en s'adonnant au maraîchage, à la pêche, à l'élevage d'animaux de basse-cour et au ramassage des noix de coco selon un mode de vie qui était resté, jusqu'en 1973, celui du temps de la marine à voile et des lampes à huile ? La vie était paisible aux Chagos où il n'y avait pas de problème de chômage, de malnutrition ou de toxicomanie. Par comparaison avec la lutte pour leur survie dans les bidonvilles de Port-Louis, ceux qui sont nés aux Chagos décrivent leur pays d'origine comme un Éden merveilleux.

Dès lors, on peut comprendre que cette petite diaspora insulaire lutte sur tous les fronts pour revenir aux Chagos. Un jour, leur vœu sera exaucé. En attendant ce jour miraculeux qui pourrait être concrétisé à la suite des négociations anglo-mauriciennes actuellement en cours, ne serait-il pas judicieux que les Chagossiens - exilés à Maurice, aux Seychelles ou à Londres - obtiennent le soutien politique et financier de la Communauté internationale ainsi que le statut de pays observateur au sein de la Commission de l'océan Indien et de l'Organisation internationale de la francophonie dont le XVIe sommet siégera à Antananarivo les 26 et 27 novembre 2016 ? La question mérite d'être posée.

**Concept littéraire puis diplomatique et économique**

Concept à l'origine littéraire, le concept fédérateur d'Indianocéanie a, par la suite, émergé aux plans diplomatique et économique, à l'initiative d'un autre Mauricien, journaliste et homme politique engagé. Il s'agit de Jean Claude de l'Estrac qui est le père fondateur de la Commission de l'océan Indien (COI), une institution intergouvernementale de coopération destinée à donner vie au concept d'Indianocéanisme. Aux trois membres originaires ayant signé l'accord de Victoria le 10 janvier 1984, Madagascar, Maurice et les Seychelles, il faut ajouter deux membres admis le

**Histoire et culture partagées**

Descendants d'esclaves d'origine africaine qui reçurent le nom de « Noirs des îles » et dont les premiers occupants viennent à la fin du XVIIIe siècle avec leurs maîtres des colonies françaises de La Réunion et de Maurice, les Chagossiens sont - jusqu'à leur déportation vers Maurice et les Seychelles - quasi analphabètes, catholiques romains et créolophones unilingues. Leurs ancêtres ont été arrachés à leurs terres natales et réduits en esclavage par les Français afin de mettre en valeur les Mascareignes, puis les îles Chagos : Diego Garcia, Peros Banhos et Salomon. Comme les Mauriciens les Réunionnais, les Ro-

**André Oraison, Professeur des Universités, Juriste et politologue.  
Membre du Comité Solidarité Chagos  
La Réunion**

## Rendez-vous mercredi au Campus de Moufia

# À la découverte des travaux des jeunes chercheurs de l'Université

Le 9e Forum des Jeunes Chercheurs se tiendra mercredi 12 octobre au Campus de Moufia, dans l'amphithéâtre Elie et sur le parvis de la Faculté des Lettres. Cette journée vise d'une part à tisser des liens entre les étudiants et le monde socio-économique, et d'autre part à montrer le dynamisme et de la diversité des recherches menées au sein de l'Université de la Réunion.



dés sur l'ethnomédecine.

### Se comprendre et comprendre

Enfin, la dernière session de la journée présentera les nouvelles perceptions de l'autre auxquelles sont confrontées les sociétés. Le public pourra y découvrir de manière riche, le monde des devadâsis, la nouvelle représentation de la ville post-apartheid, la représentation du monde colonial ainsi que celle de la Guerre froide vue de la Réunion. La journée pourra donc nourrir de manière féconde toutes les curiosités.

Cette journée qui fidélise les jeunes chercheurs et leurs partenaires sera aussi rythmée cette année par les présentations d'entrepreneurs innovants. Des stands présentant les entreprises invitées seront aussi proposés sur le parvis de la faculté de Lettres en parallèle avec la journée de recherche et les communications en amphithéâtre.

En effet, l'Association des Docteurs et Doctorants de la Réunion se donne aussi pour mission de favoriser les liens entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise afin de faciliter l'insertion professionnelle future des chercheurs. Divers partenaires dont les Ecoles Doctorales Sciences Technologies Santé, Sciences Humaines et Sociales, la Technopole, l'IRD Réunion ou le Profil, Pôle Relations extérieures Orientation et Formation pour l'Insertion Professionnelle accompagnent ce 9e Forum des Jeunes Chercheurs.

L'Association des Docteurs et Doctorants de la Réunion organise le Forum des Jeunes Chercheurs le 12 octobre à l'Université, à Saint-Denis.

L'Association des Docteurs et Doctorants de la Réunion, AD-DR, fondée en 2002, organise le mercredi 12 octobre une de ses activités phares, le 9e Forum des Jeunes Chercheurs centré sur le thème fédérateur de « Perception, représentation, compréhension ». Cette manifestation étudiante met en avant le potentiel des doctorants et jeunes docteurs qui représentent les talents formés par l'Université de la Réunion. Le 9e Forum des Jeunes Chercheurs fournit à un public de non spécialistes un aperçu du dynamisme des recherches menées dans les laboratoires des différentes facultés. Cet exercice de vulgarisation rassemble de manière transdisciplinaire les jeunes chercheurs issus de divers champs de recherche.

### Le rôle écologique des requins

L'espace indianocéanique sera à

l'honneur dans la première session de la journée, à travers les communications de biologistes qui questionneront nos représentations en s'intéressant notamment au rôle écologique des requins. Les divers sens permettront d'explorer ce milieu proche : sondage sonore de l'état des récifs coralliens, observation du spectacle des baleines à Sainte-Marie, analyse sensorielle de la qualité du cacao de l'océan Indien.

La seconde session donnera la parole aux sociologues, informaticiens et médecins. Il s'agira cette fois d'explorer les outils qui permettent de se comprendre et de comprendre les cadres de vie. L'outil informatique d'analyse de données Prompto comme l'étude des changements organisationnels dans le milieu des entreprises éclairent le fonctionnement de certains milieux. Une attention toute particulière est aussi accordée aux dimensions sociales et humaines des représentations et perceptions de la vieillesse à la Réunion ainsi qu'à la mise en valeur de nouveaux parcours de soin fon-

# Oté

## Mi domann amoin, si l'ékol sé pa in n'afèr tro sèryé pou konfyé sa l'édikasyon nasyonnal !

*Samdi, moin l'été dann in gran rényon é moin la aprann dé shoz intéresan mé sirtou moin la antann in bann shif i fé mal. Bann shif dosi kosa ? Dsi lo nonm demoun inskri Pol Anploi, dsi lo nonm demoun lé dsou lo marsh pyé la mizèr... épi, ankor in foi lo nonm de moun i pé di zot lé ilétre. Kosa i lé in ilétre ?*

*Pou la Frans i pé parl in ilétre si in moun la parti l'ékol normalman i koné pa lir asé bien, ni ékri, ni konté, ni an avoir bann konésans de baz pou ète otonom dann la vi kourant konm fé in démarch, ranpli in dosyé sinp konprann in mésaz ékri épi kominik dsi in mésaz sinp, suiv in formasyon. Kisa i désid sa ? Sé bann z'ankètèr l'insee k'i désid in n'afèr konmsa é ziska zordi pèrsone i donn pa la démanti.*

*Donk nou lé 116000 rényoné, zordi ankor, i pé konsidèr anou konm ilétre. Sa i fé bokou sa ? Sa i fé 21 % bann rényoné na l'az pou k'i mète pa zot nom an parmi bann z'ilétre. Sa i vé dir kan ou i kroiz sink pèrsone dann shomin lé posib nana inn lé ilétre dann ta, si ou i kroiz sinkant nan dis, si ou i kroi mil nana plis dé san. Donk tousa d'moun lé dan la soufrans par raport z'ot vi kourant konm lé marké an o la... I paré d'ot na plis difikilté ké nou mé konm i di, sa i fé anou in bèl zanm.*

*Pou kosa mi parl de sa ? Pars in zanfan d'amontrè konm moin - instititèr(tris)si zot i vé - i soufèr kan li lir bann shif konmsa. Sirtou kan ou i oi nana l'ékol partou, kan ou i kroiz près toultan in takon marmaye apré alé l'ékol épi kan ou i koné nana kaziman san-pour-san d'moun la parti l'ékol o moins dis z'ané, dé foi plis ankor.*

*Alor ni doi domandé kosa k'i éspas ? Kosa k'i épas dann l'ékol La Rényon pou in rézilta konmsa ? Ni doi domandé si lo zoutiy lé bien adapté ? Si ni doi di, par ébzantp, l'ékol sé in n'afèr tro sèryé pou konfyé sa l'édikasyon nasyonnal ?\**

*NB \*Clémenceau té i di pa : la guèr sé in n'afèr tro sèryé pou konfyé sa bann militèr ?*

**Justin**

**« Sa in ga la parti l'ékol dovan la port ! » - In kozman po la rout**

Promyé foi moin la antann kozman-la lété dan la boush in ga dann in boutik. Lo boutikyé i amontr ali son karné pou dir ali li doi in moné. Li karkiy lo zyé mé i diré li konpran pa bien l'afèr. L'èr la i di ali : « Bin, ou la pa parti l'ékol don ? ». Li fé pou répons : « Oui mé sinplomman dovan la port ! ». I pé dir osi an plézantan, li la parti l'ékol di soir. Poitan zordi nana in kantité d'moun la parti lo vré l'ékol ziska z'ot sèzan mé soi zot la fine obli près tout, soi zot la pa tienbo gran soz. Sak i fé ké zot i soufèr bokou kan zot i gingn in lète ofisyèl, sansa kan i fo lir in konvokasyon tribinal, si tèlman ké zot lé bliyé donn in kamarad pou gardé. L'èr demoun i koné dsi zot dé shoz k'i fodré pa. Alé ! Ni artrouv pli d'van sipétadyé !